

G3, R3: Les Estives du Cézallier

Le plateau du Cézallier se caractérise par ses formes douces façonnées par l'érosion glaciaire et par ses vastes étendues herbeuses, à perte de vue. Ici on ne parle pas d'alpage, ni même de pâturage, mais de « montagne », mot qui se retrouve jusque dans la toponymie des communes : Saint-Alyre-es-Montagne dans le Puy-de-Dôme, Riom-es-Montagnes dans le Cantal.

Ces montagnes, d'une altitude supérieure à 1000 m, sont particulièrement adaptées à l'élevage des bovins et accueillent l'été de nombreux troupeaux en provenance non seulement du Cantal, mais aussi de l'Aveyron et des Cévennes. Les bergers fabriquaient le fromage en saison dans des « burons », de solides constructions en pierre où ils passaient leur été.

Aujourd'hui, la transhumance ne se fait plus par la route, ni par le train, mais par camions. En octobre, il est possible que les troupeaux ne soient pas tous redescendus sur leur terre d'origine. Vous pourrez donc croiser des bétailières transportant des bêtes dans leur descente d'estive : dans ce cas, vu l'étroitesse des routes, il est conseillé de bien se serrer à droite, voire même de s'arrêter dans l'herbe, pour céder le passage à ces bétailières difficilement manoeuvrables avec leur chargement vivant.

C'est ce vaste territoire que nous allons parcourir en partie **le dimanche matin, 11 octobre 2026**, au lendemain de notre assemblée générale.

Départ à Anzat-le-Luguet à partir de 8 h 30

Un parking public (une dizaine de places) est aménagé à la sortie ouest d'Anzat-le-Luguet, en direction d'Allanche. Si jamais il est complet, on peut se garer sans difficultés en bordure de la départementale en sortie de bourg.

R3: Les Estives du Cézallier version route : 60 km, 1165 m de dénivelé et 7 cols

<https://centcols.org/membres/cctours/tours.php?lieu=Ardes&an=2026&id=R3>

On part en direction d'Allanche sur la D23. Après avoir franchi le ruisseau de la Bave, la route remonte vers « la plaine de Guerre » puis traverse Apcher et passe au pied des cascades d'Apcher. Vous verrez peut-être une indication vers

les « Tracs d'Apcher » : il s'agit de trous creusés par les bergers dans le terrain naturel, pour se protéger du vent particulièrement vigoureux sur ces plateaux où rien ne l'arrête. Au km 6, on arrive à Vins Haut : rester sur la D23 à droite jusqu'au col de la Vazèze (1295 m), dernier col du Puy-de-Dôme. Au changement de département, la route devient la D39 : dans un lacet, elle franchit la Sianne, avec sur la gauche une petite retenue d'eau à vocation hydroélectrique. Vers le km 14, voici le 1^{er} col du Cantal : le col de Fortunier (1280 m). Au niveau de ce col, une belle piste empierrée mène, à droite, au buron de Paillassère Bas (hors parcours !), géré par la COPTASA, une coopérative de transhumance qui se fixe pour objectif la mise en valeur pastorale de la montagne (4000 bovins).



Cézallier

Descendre sur Pradiers et garder la D39 jusqu'à Allanche où on rejoint la D679.

Allanche est une commune de montagne marquée par le pastoralisme : un monument en pierre volcanique, place du Cézallier, célèbre la race Salers, une fête de l'estive renommée a lieu chaque année fin mai. La ligne ferroviaire Bort-les-Orgues Neussargue passait par Allanche, mais n'est plus en service depuis les années 90. La voie ne sert plus désormais qu'au vélo-rail ouvert en été au départ des gares d'Allanche et de Landeyrat.



Brèche de Giniol

Profiter si besoin de l'ouverture des commerces dans la traversée d'Allanche (café, boulangerie, alimentation), au-delà il faudra se contenter des fonds de poche !

En sortie d'Allanche, quitter la D679 pour traverser le village de Maillargues, à la sortie prendre la D114 sur la droite, en direction de Peyrusse. Elle franchit le col de la Croix de Lampres (1199 m) et arrive au hameau de Gourt. Il faut la quitter ici pour prendre à main gauche une voie communale qui passe par Plavarenne et Vélonnière (nom prédestiné !). A Vélonnière faire un aller-retour de 4 km (2 fois 2) sur la D 309 pour aller au col de Combalut (1196 m)

De retour à Vélonnière, garder la D309 jusqu'à Chabassière et tourner à gauche sur la D14 puis la D 21 (2 fois à gauche) jusqu'au col de Baladour (1207 m). Peu après le col, tourner à droite sur la D9 pour aller au col de la Croix de Baptiste (1229 m).

Arrivé à Vèze, prendre à gauche la D209 qui descend vers la vallée de la Sianne, 988 m au pont (à gauche la centrale hydroélectrique alimentée par la retenue vue après le col de la Vazèze). La route remonte via les hameaux de Moudet et Chanusclade jusqu'au dernier col de ce parcours : le col de Chanusclade (1279 m).

De retour dans le Puy-de-Dôme, la départementale devient la D 715, elle passe à proximité du village de Bostberty et rejoint Vins Haut où on rendra par la D23 vers Anzat-le-Luguet en suivant le trajet inverse de celui du départ.

Les Estives du Cézallier version gravel: 71 km, 1436 m de dénivelé et 8 cols

<https://centcols.org/membres/cctours/tours.php?lieu=Ardes&an=2026&id=G3>

Ce circuit est semblable à la version route précédente jusqu'à la commune de Vèze où il s'en sépare pour aller chercher par un itinéraire cyclable un col muletier : la Brèche de Giniol.

A Vèze (km 44) rester sur la D9 pendant 5 km environ jusqu'au lieudit Conche Bas (852 m). Prendre la D55 à gauche jusqu'à Molèdes. Tourner à gauche direction Fondevialle jusqu'à la cote 1167 ; ici prendre une piste qui monte aisément à la cote 1196, continuer à gauche jusqu'à la Brèche de Giniol (1255 m) dominé côté nord par un mont couvert d'arbres où se situe une table d'orientation (1305 m) inaccessible par ce versant.

Le sentier qui part vers le nord-ouest en direction de la ferme de Chanusclade est aujourd'hui fermé par de multiples clôtures électriques et fils barbelés, la zone a retrouvé sa vocation pastorale.

Faire demi-tour jusqu'au point coté 1196, prendre à gauche une petite coursière cyclable en lisière de forêt jusqu'à rejoindre la piste qui vient des Fraysses (cote 1145 m). Tourner 2 fois à gauche, franchir le ruisseau de la Vergne, remonter au village de Combadiol et poursuivre jusqu'à la route goudronnée qu'il faut prendre à gauche : elle mène directement à la D209 au niveau du col de Chanusclade (1279 m).

A partir de là, la fin de parcours est la même que celle du parcours route.